



l'environnement, c'est plus qu'un métier

RIDET 841908.001 RCS 2007B841908
6 Rue Georgette Mourin - Z.I. de Normandie
98800 Nouméa – Nouvelle Calédonie
Tél./Fax : +687 43 96 93 - Portable : +687 79 06 69
E-mail : infos@recycaledonie.com
Web site : www.recycaledonie.com

Nouméa, le 23/11/2016

Direction de l'Environnement

**4 route des Artifices
Artillerie
98800 NOUMEA**

Objet : Installation RECYCAL Païta

Pièces jointes :

- **Plan provisoire du site de Païta avec les zones de stockage**
- **Planning prévisionnel avant travaux.**

Monsieur le Chef de Service,

En réponse à votre courrier du 13 octobre 2016, veuillez trouver ci-dessous nos premiers éléments de réponse.

C'est avec une grande fierté que nous avons accueilli notre arrêté ICPE n°2103-2015/ARR/DENV du 19 aout 2015. C'est une délivrance qui arrive après 4 ans de procédure puisque nous avons entamé les démarches le 31 juillet 2012.

Malheureusement, comme chacun le sait en Nouvelle-Calédonie, en ce qui concerne notre corps de métier, les cours des matières premières sont en crise. Tout comme le secteur du Nickel, nous sommes touchés de plein fouet.

Après nous avoir accordé votre confiance, il nous semblait important de vous informer de notre situation et de nos objectifs pour passer cette crise.

Depuis Novembre 2014, le cours des métaux est en baisse constante. L'année dernière, nous avons stoppé nos investissements dans l'attente d'une remontée des cours. Malheureusement, en septembre 2015 le phénomène s'est accentué et les produits que nous exportons ont perdu 75% de leur valeur. Bien en dessous de notre seuil de rentabilité.

Alors que nous étions les premiers sur le territoire à mettre en place un système de collecte gratuite et de traitement gratuit avec un rachat des métaux, nous avons dû inverser notre politique :

- Septembre 2015 : nous stoppons les entrées de VHU
- Décembre 2015 : nous stoppons toute entrée de ferraille.
- Janvier 2016 : nous passons à une facturation payante pour nos services (collecte et traitement).

Le site de Paita (essentiellement tournée vers la ferraille) est soutenu par le site de Normandie (non-ferreux, batteries et piles). Les non ferreux gardent une valeur marchande positive.

A travers nos différents contacts à l'étranger, nos partenaires sont convaincus que la situation ne va pas s'améliorer pour ces deux prochaines années. Nous sommes contraints d'exporter à pertes pour évacuer notre stock.

Bien évidemment, les soutiens bancaires que nous avions il y a deux ans pour financer la construction de notre site de Païta se sont depuis évaporés. Ils préfèrent jouer la carte de la prudence.

Loin de nous laisser abattre, tout en restant dans notre secteur d'activité, nous envisageons plusieurs solutions pour passer cette étape délicate.

En déclenchant une prestation payante pour la collecte et le traitement des déchets métalliques ferreux, les entrées ont diminué de plus de 80%. Pour compenser cette perte d'activité, nous nous recentrons sur l'activité des DEEE.

Aujourd'hui, nous assumons donc, des prestations payantes qui nous permettent de financer l'export des D3E (GEM froid et Non Froid) ainsi que l'export de l'historique (stock de ferraille cumulé durant les 5 derniers mois de l'année 2015. L'objectif premier étant de diminuer le stock au maximum pour laisser la place à la construction du site selon les plans fournis dans notre demande d'agrément.

Pour l'avenir, nous sommes toujours en négociation. Notre projet est en cours d'analyse auprès de notre futur partenaire et d'un établissement bancaire. Nous avons bon espoir d'obtenir une réponse d'ici le premier trimestre 2017, ce qui nous permettra d'engager les travaux dans l'année.

Vous trouverez en annexe, notre planning prévisionnel ainsi que le plan du site concernant les différentes zones de stockage à évacuer avant les travaux.

Malgré la crise actuelle concernant les métaux, et parce que l'environnement c'est plus qu'un métier, croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour trouver notre équilibre et atteindre les objectifs de notre agrément ICPE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le chef de service, l'expression de mes sentiments distingués.

 **Gérant associé**

- **Evacuer les déchets métalliques selon le phasage et le calendrier mis en place.**
Nous avons pris du retard sur nos espoirs. Nos partenaires actuels, à l'export, nous permettent d'évacuer les entrées courantes de ferraille. Mais ne nous permettent d'augmenter notre rythme d'export concernant le stock « historique ». Après plusieurs mois de recherche dans une période où les acheteurs se font rares, nous venons de signer un contrat avec un nouveau partenaire pour de plus gros volumes. Ainsi durant ses deux dernières semaines, nous avons pu exporter 8 containers de 40pieds (pour un total de 200t). LE contrat prévoit un total de 1000t.
- **Disposer et aménager l'installation comme prévu dans le DDAE**
Bien que le planning soit décalé, l'aménagement de l'installation reste inchangé et sera réalisé comme prévu dans le DDAE.
- **Eliminer la végétation qui se développe sur les déchets.**
Comme vous pouvez le constater sur les photos 1 et 2, nous avons éliminé la végétation qui se développait sur les déchets métalliques. Un contrôle plus régulier (une fois par mois) est mis en place pour éviter le développement de nouvelles pousses.



- **Transmettre les justificatifs d'élimination des déchets selon leur nature, sur les 3 derniers mois.**
En annexe, vous trouverez le récapitulatif de nos exports concernant la ferraille depuis janvier 2016 avec la mise à jour de nos derniers exports ainsi que le prévisionnel pour le mois de décembre.
- **Réduire la hauteur de stockage des déchets métalliques à moins de 4 mètres.**
Malgré notre retard, notre dernière exportation de 200t de ferraille (environs 480 ballots), ne nous a pas permis de réduire la hauteur de stockage à moins de 4 mètres. Toutefois, environ 1/3 du stockage est redescendu à une hauteur de 3m.



- **Rendre les équipements et engins facilement accessibles.**

Bien que notre objectif ne soit pas encore atteint, nous avons priorisé les abords directs des équipements et engins. Le but étant d'avoir un libre accès tout autour de la presse.

- **Réviser les modalités de stockage des déchets métalliques afin de pouvoir mettre en place des dispositifs adaptés aux risques d'envols et de chute, avant le début de la saison des cyclones.**

A ce jour, les déchets métalliques qui sont stockés sur notre site sont :

- o *Soit de la ferraille lourde qui ne représente pas de risque d'envol.*
- o *Soit de la ferraille légère (type tôles ondulées ou type ferraille issue des DEEE), et dans ce cas, elle est compactée sous forme de ballot. Une fois en ballot, ce type de ferraille ne représente plus de risque d'envol (volume d'environ 1m3 et d'un poids moyen de 300kg à 1t). En période cyclonique notre priorité est de compacter la ferraille légère dès son entrée sur site, et ce, dans la journée. Ce qui n'est pas une réelle contrainte, car c'est un rythme que nous maintenons tout au long de l'année.*

- **Vidanger la zone de rétention. Identifier l'origine de la présence de liquide et surveiller régulièrement son volume de remplissage.**

La zone de rétention a été vidangée. Elle contenait de l'eau de pluie et des feuilles en décomposition. Nous en avons profité pour améliorer les points suivants :

- o *Stockage du carburant (diesel) en cuve de 400L normalisée. Nous avons abandonné le stockage en 2 fûts de 200L qui n'était pas fiable : manipulation compliquée pour les agents et des risques de coulures lors des manœuvres.*
- o *Construction d'un auvent pour éviter les eaux de pluie en cours. Dans l'attente, nous avons obstrué la grille d'ouverture par une bâche.*



- **Faire contrôler l'étanchéité de la rétention et transmettre le justificatif de contrôle.**
La rétention des eaux de pluie, nous a permis de constater que la cuve jouait bien son rôle de rétention. Pour un meilleur contrôle visuel, il est prévu de rehausser les pieds de la cuve.
- **Disposer des moyens de lutte incendie en tout temps sur les zones de travail.**
Depuis le mois d'octobre, nous disposons de 6 nouvelles caméras de vidéosurveillance. Ce dispositif nous permet de disposer les moyens de lutte incendie en tout temps sur les zones de travail.
- **Fournir les justificatifs du dernier entretien réalisé sur les extincteurs.**
En annexe, un extrait du registre sécurité concernant la date du dernier contrôle des extincteurs (23/05/16)

VERIFICATION DES MOYENS DE SECOURS

EXTINCTEURS - RIA

DATE	OBSERVATIONS RELEVÉES	NOM DU VERIFICATEUR SIGNATURE
28/05/13	Installation extincteurs new 2 c/c A6PP ; 1 G ^e 2 kg 1 c/c P2PP → chariot élévateur.	MATRIELS SECURITE PROTECTION INCENDIE B.P. 4054 - 98846 NOUMEA CEDEX Tél./Fax 43 40 54 R.C. A 046524
05/06/15	Vérification annuelle des extincteurs b) S. RAS	AEROC FEU AÉROFEU Service contrôle 85.78.99
23/05/16	contrôle annuel des extincteurs. 1 extincteur 1kg HS réformé ; 2 poudre et 1 G ^e /2 en réserve.	AÉROFEU Service contrôle 85.78.99